

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Dafe de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement : 1. Intifulé du projet Projet de mise en œuvre d'une prise d'eau dans le ruisseau d'Aube et la réalisation de deux forages à vocation d'utilisation agricole 2. I dentification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s) 2.1 Personne physique Nom Prénom 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale SARL Agri Concept Nom, prénom et qualité de la personne morale RCS / SIRET 4 9 7 9 9 0 2 3 4 0 0 0 2 1 Forme juridique SARL Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° 1 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie N° de catégorie et sous-catégorie Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, e Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur maximale estimée à 9 Construction d'une serre d'une surface de plancher de 39 500 m².		Cadre réservé à l'autorité environnementale	•
Projet de mise en œuvre d'une prise d'eau dans le ruisseau d'Aube et la réalisation de deux forages à vocation d'utilisation agricole 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s) 2.1 Personne physique Nom Prénom 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale SARL Agri Concept Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 4 9 7 9 9 0 2 3 4 0 0 0 2 1 Forme juridique SARL Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° 1 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, de Prorage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur maximale estimée à 9	Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s) 2.1 Personne physique Nom Prénom 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale SARL Agri Concept Nom, prénom et qualité de la personne Inabilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 4 9 7 9 9 0 2 3 4 0 0 0 2 1 Forme juridique SARL Jaignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie R° de catégorie et sous-catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, e Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur maximale estimée à 9			
2.1 Personne physique Nom Prénom 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 4 9 7 9 9 0 2 3 4 0 0 0 2 1 Forme juridique SARL Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, e	The state of the s	ı dans le ruisseau d'Aube et la réalisation de de	eux forages à vocation d'utilisation
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 4 9 7 9 9 0 2 3 4 0 0 0 2 1 Forme juridique SARL Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, et al. 27a Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur maximale estimée à 9	2. Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou de	s) pétitionnaire(s)
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 4 9 7 9 9 0 2 3 4 0 0 0 2 1 Forme juridique SARL Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, et al. 27a) Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur maximale estimée à 9	2.1 Personne physique		
Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 4 9 7 9 9 0 2 3 4 0 0 0 2 1 Forme juridique SARL Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, catégorie) Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur maximale estimée à 9	Nom	Prénom	erkalt (3-5) million (4-5) and 4-5) erkalt (5-5) and 5-6) are similar to the same of the s
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 4 9 7 9 9 0 2 3 4 0 0 0 2 1 Forme juridique SARL Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, et al. 27a Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur maximale estimée à 9	2.2 Personne morale		
habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 4 9 7 9 9 0 2 3 4 0 0 0 2 1 Forme juridique SARL Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, et a. 27a Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur maximale estimée à 9	Dénomination ou raison sociale	SARL Agri Concept	
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° 1 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, et al. 27a) Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur maximale estimée à 9		Julien PIDOLLE, Gérant	
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, et al. 27a Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur maximale estimée à 9	RCS / SIRET 4 9 7 9 9 0 2	3 4 0 0 0 2 1 Forme juridique	e SARL
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, et al. 27a Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur maximale estimée à 9	loian	ez à votre demande l'anneve obligatoir	a nº1
dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, e Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur maximale estimée à 9			
(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, e 27a Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur maximale estimée à 9	3. Categorie(s) applicable(s) du table		122-2 du code de l'environnement et
Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur maximale estimée à 9	N° de catégorie et sous-catégorie		
Construction d'une serre d'une surface de plancher de 39 500 m².	27a		
	39a	Construction d'une serre d'une surface de pla	ancher de 39 500 m².
			proposition of the second of t
4. Caractéristiques générales du projet		4. Caractéristiques générales du projet	

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet global consiste en la création de 2 forages agricoles éloignés d'environ 2 km l'un de l'autre et d'une prise d'eau au cours d'eau afin d'irriguer une serre d'une surface de 39 500 m². Aucun des deux forages n'est situé dans la nappe d'accompagnement du cours d'eau. Un seul des deux forages excédera une profondeur de 50 m.

L'aménagement de trois bassins à proximité de la serre, d'un volume utile total de 12 000 m3, servira au stockage de l'eau pour l'irrigation des cultures. Deux bassins tampons de 450 m² chacun seront aménagés afin de faciliter le transit de l'eau jusqu'aux bassins de stockage. Ces derniers seront bâchés afin d'éviter la pollution de l'eau stockée et ne seront donc pas considérés comme étant des plans d'eau permanents.

La présente demande d'examen au cas par cas concerne donc le forage dont la profondeur maximale est de 90 m ainsi que la construction d'une serre d'une emprise au sol de 39 500 m².

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la création d'une serre, d'une emprise totale de 39 500 m², destinée à la culture maraîchère. Aucune alimentation en eau n'existe actuellement pour l'irrigation des cultures.

L'objectif du projet est de créer deux forages permettant l'irrigation des cultures sous serre.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le forage se déroulera selon les étapes suivantes, pour une profondeur maximale de 90 m :

☑ 0 - 90 m : le trou est foré au marteau fond de trou à l'air Ø 192 mm ;

☑ Tubage PVC plein ø 115/125 mm de 0 à 78 mètres ;

☑ Tubage PVC crépiné ø 115/125 mm de 78 à 87 mètres ;

☑ Tubage PVC plein ø 115/125 mm de 87 à 90 mètres.

L'espace annulaire sera constitué d'un massif filtrant de graviers entre 78 et 90 mètres de profondeur, d'argiles gonflantes de 5 à 78 m de profondeur et cimenté de 0 à 5 mètres.

La tête de forage sera dans un premier temps munie d'un capot PVC vissé étanche provisoire. Si le forage est conservé à l'air libre, celui-ci sera remplacé par un capot fonte étanche. La tête de forage sera hors-sol de 50 cm et munie d'une dalle de propreté de 30 cm de hauteur et d'une surface de 3 m2, conformément à la norme NF X 10-999.
Un compteur volumétrique en sortie de forage permettra de suivre les débits produits par cet ouvrage.

Divers pompages seront réalisés à l'issue de la création du forage afin :

☑ De nettoyer le forage ;

☑ De développer le forage ;

☐ De déterminer les caractéristiques hydrodynamiques de la nappe captée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le forage sera équipé d'une électropompe immergée qui sera utilisée au débit d'exploitation maximal prévisionnel de 2m3/h.

L'eau issue du forage étant destinée à l'irrigation de cultures maraîchères, elle ne fera pas l'objet de traitements de potabilisation.

4.5 Dimensions et caractéristiques	du projet et superficie globale de l'opération	on - préciser les unités de	
Volume à prélever	andeurs caractéristiques	10 000 m3	Valeur(s)
Surface de plancher de la serre		39 500 m ²	/dil
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)			
d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>0</u> 6 ° <u>17 ' 5 9 " E</u>	Lat. 48°59 55"N
SARL Agri concept 1 Rue de la Haute Beux 57 580 BEUX Parcelle 20, Section 17	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :		
		Long ° _ ' _ " _ Long ° _ ' _ " _ L	.at ° ' " _ .at ° ' " _
7 S'agit-il d'une modification/exte	Joignez à votre demande les anne.		Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommairem différentes composantes de votr indiquez à quelle date il a été au	projet et	ne évaluation Oui	Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	×	
En zone de montagne ?	×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?	X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	\boxtimes	Une partie du projet est située en zone à moyen ou fort potentiel humide. D'après l'étude de zone humide réalisée par le BEPG, aucune zone humide n'a été recensée au droit du projet. Voir DLE en annexe

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		×		
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X		
Dans une zone de répartition des eaux ?		×		
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		\boxtimes		
Dans un site inscrit ?		×		
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?	
D'un site Natura 2000 ?		×		
D'un site classé ?		×		

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature? De quelle importance? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Prélèvements de 10 000 m3/an dans la nappe des Dolomie de Beaumont, Marnes irisées moyennes et Grès à roseaux du Keuper en Lorraine et Champagne à l'est du Bassin Parisien (bassin Seine-Normandie et bassin Engendre-t-il des Rhin-Meuse) prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel Voir DLE en annexe milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir X un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au

Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	\times	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	×	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il des effluents ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X		
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		X		
approuvés	ences du projet ident ; ? Non X Si oui, décri			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets	existants ou
6.3 Les incide	nces du projet identif	lées a	υ 6.1 sc	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière	?
Oui	Non X Si oui, décr	ivez le:	squels		

ne	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre ne annexe traitant de ces éléments) :	
	7. Auto-évaluation (facultatif)	Control of the second
er Afi en L'e Le To	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation nivironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. in de limiter l'impact du projet sur l'environnement, l'importance du projet a été limitée sur la base des seuils réglementaires a vigueur. L'emprise au sol de la serre sera de 39 500 m². Elle sera aménagée en lieu et place d'un terrain actuellement en culture. I forage amont dans la nappe de la Dolomie de Beaumont, à une profondeur de 90m, est concerné par la rubrique 27a. Beutefois, les prélèvements dans le milieu naturel (nappe souterraine ou cours d'eau) du projet seront inférieurs aux seuils glementaires de l'annexe à l'article R122-2 du code de l'environnement.	
	8. Annexes	
8.	.1 Annexes obligatoires	1 840
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - X non publié ;	STORY COUNTY
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	STATE STATE OF THE PARTY OF THE
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	Control of the last of the las
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	は 日本の 日間の 日本 にからしている
	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les	
6	autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 4 - Dossier de déclaration pour la mise en œuvre d'une prise d'eau dans le ruisseau d'Aube et la réalisation de deux forages à vocation d'utilisation agricole

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

BEUX

1e. 08/1/1/2011

Signature

SARL AGRI CONCEPT LA HAUTE-BEUX 57580 BEUX